

Lycées : l'intersyndicale suspend sa participation au bilan

La réforme du lycée Chatel est entrée en application dès la rentrée 2010 pour la classe de seconde, puis à la rentrée 2011 pour la classe de première et à la rentrée 2012 pour la classe de terminale. **Le SAGES l'avait sévèrement critiquée en 2010, au long d'une analyse d'ensemble de 12 pages**¹.

Le bilan de cette réforme aura été repoussé durant des mois ! **Il eût pourtant été préférable, qu'un tel bilan soit dressé, de façon objective et intègre, préalablement à toute réforme du collège.**

Mais si l'on observe que cette réforme du collège que Madame Vallaud-Belkacem tente d'imposer de force s'inspire de diverses mesures mises en place par la réforme du lycée, alors que cette dernière s'avère préjudiciable aux élèves et à leurs professeurs, on comprend mieux les manœuvres du ministère, qui a d'ailleurs déclaré d'emblée que les discussions sur le « bilan de la réforme des lycées ne pourraient déboucher que sur d'éventuels ajustements techniques à la marge »².

Le SAGES comprend encore mieux, et même, s'en réjouit, que l'Intersyndicale (dont il ne fait pas partie, syndiquant en majorité des enseignants en poste dans le supérieur, mais à laquelle appartiennent deux syndicats de la FAEN, Fédération dont il est membre) **suspende aujourd'hui, lundi 25 janvier 2016, sa participation au bilan.**

Voici le communiqué de l'Intersyndicale.

Communiqué

Réunies dans le cadre de l'intersyndicale hostile à la réforme du collège, les organisations syndicales SN-LC-FO, SNETAA-FO, CGT EducAction, CNGA-CGC, **SIES-FAEN, SNCL-FAEN, SNES-FSU, SNEP-FSU, SUD Éducation, SUNDEP, SNUEP- FSU, SFSDPEP-FO, CGT Enseignement privé** ont décidé de suspendre leur participation à partir du 25 janvier aux discussions ouvertes sur la réforme du lycée en l'attente de réponses précises sur le devenir de ces discussions.

L'inefficacité de la réforme Chatel qu'elles avaient combattue dès l'origine, est désormais patente. L'objectif de rééquilibrage des filières n'est en rien atteint, la globalisation des horaires met en concurrence les enseignements, accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration ne facilitent pas l'aide aux élèves en difficulté ni une orientation choisie des élèves. Les solutions qui semblent envisagées visent à entériner les principes de la réforme. **Ce sont pourtant ces mêmes principes pédagogiques que la réforme en cours du collège tente de promouvoir ! Le ministère refuse d'en tirer un bilan sincère et objectif et de discuter des modifications profondes, pourtant nécessaires dans l'organisation du lycée qui rompent avec ces logiques.** A l'inverse, nous demandons l'assurance que tous les changements nécessaires aux mesures dont les constats ont montré l'inefficacité voire le caractère nocif seront apportés à la réforme Chatel.

À défaut de cet engagement, les organisations syndicales SN-LC-FO, SNETAA-FO, CGT EducAction, CNGA-CGC, SIES-FAEN, SNCL-FAEN, SNES-FSU, SNEP-FSU, SUD Education, SUNDEP, SNUEP-FSU, SFSDPEP-FO, CGT Enseignement privé se contenteront désormais, si elles le jugent nécessaire, de faire parvenir au Ministère des contributions écrites rappelant leur positionnement sur de possibles évolutions du lycée.

Les organisations membres de l'intersyndicale réaffirment **leur exigence d'abrogation de la réforme du collège contestée par la majorité des enseignants** et cause de tensions dans les établissements et l'ouverture rapide de discussions sur d'autres bases.

¹ <http://www.le-sages.org/documents/2010/ReformeLycee-avril2010.pdf>

² Déclaration commune de l'Intersyndicale :

http://www.sies.fr/courriers_publications/communiqués/20151126_declaration_commune_lycee.pdf